

Augmentation de capital annoncée

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA -SOPAT-

Siège social : Avenue 23 janvier BP 19 –TEBOULBA-

La Société de Production Agricole Teboulba –SOPAT- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/07/2012, a décidé d'augmenter le capital social par incorporation des réserves pour un montant de **1 181 250 dinars** pour le porter de **11 812 500 dinars** à **12 993 750 dinars** et ce, par **l'émission de 1 181 250 actions nouvelles gratuites** d'une valeur nominal de un dinar chacune . Les actions nouvelles seront attribuées gratuitement aux actionnaires au prorata de leur participation à **raison d'une (1) action nouvelle pour dix (10) anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

La date de jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée au **1^{er} janvier 2012**.

Cotation en bourse :

Les actions anciennes de la société SOPAT seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **14 février 2013**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du **14 février 2013** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **14 février 2013**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **14 février 2013**.